

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 30 juin 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**MANIFESTATIONS  
CULTURELLES  
2011**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE

Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

# MANIFESTATIONS CULTURELLES 2011

## Rapport de Christophe MARCHAND

Le Conseil Général du Morbihan, le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles demandent que les dossiers de subvention présentés dans le cadre de manifestations culturelles (Festival de musiques, manifestations Gaston Schweitzer, exposition estivale, saison culturelle, festival « Les Gamineries », résidences d'artistes...) leur parviennent avant le 31 décembre 2010.

Afin de respecter ce calendrier et garder la possibilité d'obtenir des subventions pour les animations qui seront examinées dans le cadre de la préparation budgétaire,

### Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès du Conseil Général du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**